

**Législation de la deuxième session du vingt-deuxième Parlement,
du 7 janvier au 28 juillet 1955—suite**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
Constitution et gouvernement—fin	
33 28 juin	<i>Loi modifiant la loi sur l'indemnisation des employés de l'État, s'étend aux personnes au service de l'État qui ne reçoivent pas un traitement ou salaire direct ainsi qu'aux personnes engagées sur place hors du Canada. En vertu de cette modification, l'indemnité sera fixée suivant les lois de la province où l'employé est ordinairement occupé plutôt qu'au lieu de l'accident. Des prestations supplémentaires seront accordées si l'employé est victime d'un accident mortel au cours de ses fonctions en dehors du lieu où il est d'habitude occupé.</i>
35 28 juin	<i>Loi modifiant la loi sur la bibliothèque du Parlement, modifie la régie interne de la bibliothèque du Parlement.</i>
44 11 juillet	<i>Loi modifiant la loi électorale du Canada, comprend plusieurs modifications d'ordre technique, préventive et de grande conséquence, toutes visant à simplifier la situation tant pour les électeurs que pour les administrateurs. Le directeur général des élections acquiert le plein statut de sous-ministre ainsi qu'une augmentation de traitement et l'allocation pour frais personnels de tout candidat est augmentée de \$1,000 à \$2,000.</i>
49 11 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur les subventions aux municipalités, étend l'application des paiements de subventions aux municipalités, au lieu d'impôts, et augmente le nombre de municipalités admissibles aux subventions. Les subventions seront calculées proportionnellement à la propriété fédérale par rapport à la propriété taxable seulement, plutôt que proportionnellement à la propriété fédérale par rapport à la propriété taxable et fédérale ensemble; elles seront de plus calculées sur la taxe foncière de toute la propriété plutôt qu'à 75 p. 100 du taux.</i>
Défense et Affaires des anciens combattants—	
13 31 mars	<i>Loi modifiant la loi de 1952 sur les allocations aux anciens combattants, augmente l'allocation mensuelle versée en vertu de la loi et élève la limite du revenu autorisé. Certaines prestations sont aussi accordées à des catégories nouvelles de personnes.</i>
28 28 juin	<i>Loi concernant les forces canadiennes, renferme des modifications à la loi de la défense nationale et à la loi sur les pensions des services de défense.</i>
43 28 juin	<i>Loi modifiant la loi de 1954 sur les avantages destinés aux anciens combattants, abolit le 1^{er} juillet 1955 les prestations en vertu de la loi sur la réintégration dans les emplois civils et de la loi sur l'assurance-chômage qui s'appliquaient aux engagements de peu de durée résultant de la situation urgente de la Corée en 1950.</i>
52 28 juillet	<i>Loi modifiant la loi sur la production de défense, prolonge l'application des articles 23 à 31 au 31 juillet 1959. L'amendement stipule aussi que les règlements établis sous le régime de la loi doivent être soumis au Parlement sans délai. Si, avant sept jours, un avis de motion est présenté, signé par dix membres sollicitant la révocation ou l'amendement, cette motion doit être débattue dans les quatre jours de séance qui suivent.</i>
Finances—	
3 24 mars	<i>Loi modifiant la loi sur l'administration financière, augmente le traitement de l'auditeur général à \$20,000 par année.</i>
7 31 mars	<i>Loi des subsides n^o 1, 1955, accordant certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1956.</i>
8 31 mars	<i>Loi des subsides n^o 2, 1955, accordant certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1955.</i>
10 31 mars	<i>Loi de 1955 sur un accord entre le Canada et l'Irlande en matière d'impôts sur le revenu, donnant suite à un accord entre le Canada et l'Irlande pour éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu.</i>
11 31 mars	<i>Loi de 1955 sur un accord entre le Canada et l'Irlande en matière de droits successoraux, donnant suite à un accord entre le Canada et l'Irlande pour éviter les doubles impositions en matière de droits successoraux.</i>
18 26 mai	<i>Loi des subsides n^o 3, 1955, accordant certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1956.</i>
25 28 juin	<i>Loi des subsides n^o 4, 1955, accordant certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1956.</i>
32 28 juin	<i>Loi modifiant la loi sur les douanes, comprend en plus d'autres modifications la révision des articles de la loi touchant l'évaluation pour les droits et limite la période d'appel de l'évaluation originale.</i>